

BAREME TTC HONORAIRES

TRANSACTION IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE NET	TAUX
< à 50 000 €	9 %
De 50 001 € à 100 000 €	8 %
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 350 000 €	6 %
A partir de 350 001 €	5 %

Applicable à compter du 05 Avril 2017-A l'exclusion du neuf(VEFA), commerces, immobilier d'entreprise

COMMERCES

TRANSACTIONS SUR CESSION MURS COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL ET FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC *
De 0€ à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 150 000 €	10 %
De 150 001 € à 450 000€	10 %
A partir de 450 001 €	8 %

*Prix de vente net vendeur